

Recensions

☞ Théologie et métaphysique de la création chez saint Thomas d'Aquin

Après avoir tout d'abord considéré l'héritage aristotélicien de saint Thomas, l'auteur a prêté attention à ses sources néoplatoniciennes et spécifiquement chrétiennes. Il entend manifester l'œuvre de l'Aquinate dans ce qu'elle a de propre et dans ce qu'elle hérite de la philosophie grecque et des pères de l'Église : « Si, sans Aristote et sans Denys, il n'y aurait pas eu saint Thomas, saint Thomas n'est ni l'un, ni l'autre, mais lui-même » (p. 14).

L'ouvrage est divisé en quatre parties traitant respectivement des sources religieuses, des instruments philosophiques, de la théologie naturelle de la création et enfin du problème actuel de l'évolution.

I — Les sources religieuses

La Genèse enseigne l'existence d'un Dieu transcendant, unique, spirituel et créateur. L'univers corporel se présentant comme une hiérarchie d'êtres ordonnés à l'homme, créé à l'image et à la ressemblance divines. Saint Thomas s'efforce de donner à cet enseignement de la Révélation des fondements philosophiques.

Commentant le *Nouveau Testament* qui enseigne que tout a été créé par le Verbe, saint Thomas rectifie l'exemplarisme platonicien en unifiant

toutes les perfections en Dieu. Deux auteurs chrétiens l'inspirent : Denys l'Aréopagite, dont la notion de causalité est étrangère à l'aristotélisme, et, dans une moindre mesure, saint Augustin.

Enfin, le texte majeur qui inspire saint Thomas est la révélation du nom de Dieu : « Celui qui est. » Gilson parle de métaphysique de l'Exode. Toute une réflexion métaphysique est ainsi suscitée. La composition essence/être dans les créatures manifeste la transcendance de Dieu et la communication de l'être à toute créature, en manifeste l'immanence.

II — Les instruments philosophiques

La réflexion philosophique de saint Thomas hérite d'Aristote et du néoplatonisme et constitue une synthèse originale. Saint Thomas assume toute la physique d'Aristote, qui conclut à un premier moteur éternel, sans parties ni grandeur. Toutefois saint Thomas récuse l'éternité du mouvement. Aristote a raison en ce que l'univers n'a pu commencer par un mouvement. Mais, tandis que le Stagyrte n'envisageait d'autre procédé de venue à l'être que le devenir et la génération, saint Thomas le dépasse par la causalité de l'être. A ce propos l'auteur actualise l'explication du principe « tout ce qui se meut est mû par un autre ».

La métaphysique d'Aristote découvre ce premier moteur comme cause finale, substance et acte, contemplation de lui-même, vie excellente et éternelle. Cependant cette métaphysique est inachevée car les principes intrinsèques, matière et forme, demeurent sans cause.

Le premier moteur n'est ni créateur, ni gouverneur de l'univers.

Saint Thomas achève cette métaphysique par la considération de l'*esse* : Dieu est l'unique *ipsum esse subsistens*. De là découlent création, gouvernement divin, immanence et transcendance divines. Ce qui résout ultimement l'aporie parméniennienne de la perfection de l'*esse* et de la diversité des êtres, ainsi que la question de l'origine de la matière.

Mais il faut se garder d'oublier les origines platoniciennes d'une telle métaphysique. Platon a affirmé l'existence d'une causalité sur l'être même des choses. Les véhicules de cette pensée jusqu'à saint Thomas sont Denys l'Aréopagite et le *Livre des causes*. Leurs autorités étaient considérables au Moyen Âge car on les attribuait respectivement au disciple de saint Paul et à Aristote. L'influence de Denys intervient « pour asseoir les principes suivants : la transcendance divine, l'antériorité de l'*esse* et sa propriété pour dénommer Dieu, la connaissance divine de toute chose par la médiation de l'unique essence divine, l'unification des perfections réparties diversement dans les créatures dans l'Essence divine (...) la bonté divine cause exemplaire et efficiente des créatures » (p. 108). Le *Livre des causes* est utilisé par saint Thomas pour établir l'antériorité de l'*esse*, sa convenance à signifier Dieu et « la primauté de l'action de la cause première sur l'effet même de la cause seconde » (*ibid.*). Cependant le réalisme des universaux du platonisme est corrigé par la critique aristotélicienne, son absence de physique par celle d'Aristote et son émanatisme par l'approfondissement ultime de la métaphysique de l'acte et de la puissance qui débouche sur l'acte d'être. « En somme, saint Thomas prolonge l'aristotélisme en assumant la vérité du platonisme, lui-même purifié

par l'aristotélisme et par l'approfondissement métaphysique que le Docteur commun réalise à partir de ces deux grandes sources » (p. 109). L'auteur prouve ces affirmations à l'aide de citations des œuvres majeures de saint Thomas.

III — La création

Saint Thomas explique l'expression biblique « faire de rien ». La création est production de tout l'être, ne présupposant rien, pas même un sujet apte au changement. Dieu peut créer et crée. « La démonstration principale qu'en donne saint Thomas s'appuie sur la nécessité de la participation des êtres, qui possèdent chacun un être (*esse*) limité, à celui qui est l'être (*esse*) par essence » (p. 147). Saint Thomas utilise un principe énoncé par Aristote en métaphysique a, mais qui demeurerait dans l'ordre de la causalité formelle ; il le transpose dans l'ordre de la causalité efficiente. « Ses affirmations répétées de ce qu'Aristote considère Dieu, non seulement comme cause première du mouvement, mais aussi comme cause première de l'être de l'univers, s'éclairent alors. A ses yeux, en effet, il n'a fait que tirer des paroles mêmes d'Aristote leurs conséquences nécessaires. Procédant ainsi *secundum intentionem Philosophi*, c'est-à-dire selon les conclusions virtuellement impliquées, à ses yeux, dans les principes du Stagyrite, il peut attribuer au philosophe même les conclusions qui lui sont pourtant propres auxquelles il aboutit » (p. 161).

C'est cette métaphysique de l'*esse* qui permet à saint Thomas de fonder l'impossibilité d'une médiation dans l'acte créateur, même instrumentale : la création est l'action propre de Dieu.

Usant des notions d'Aristote sur la nature et la volonté, saint Thomas montre

que la création est libre et volontaire, alors qu'Aristote ne l'envisage « aucunement comme agissant à l'extérieur d'elle-même, si ce n'est à la manière d'une cause finale » (p. 187). Enfin, prolongeant la nécessité hypothétique de la nature découverte par Aristote, saint Thomas montre à la fois la contingence de la créature et « la nécessité de dispositions précises pour réaliser cette fin induisant le respect par Dieu de l'ordre qu'il a établi » (p. 199-200).

Alors qu'Aristote refusait au premier moteur la connaissance des êtres autres que lui-même et déniait toute subsistance aux idées platoniciennes, saint Thomas dépasse sa critique de Platon, et concilie simplicité divine et pluralité d'idées exemplaires. Il place en Dieu, à la suite de Denys et de saint Augustin, les exemplaires des créatures. Dieu connaît sa propre essence comme imitable et participable. Il explique la proposition dyonisienne *bonum est diffusivum sui* grâce à la finalité aristotélicienne. Par sa bonté, Dieu est tout à la fois cause efficiente et cause finale.

La causalité de la cause seconde est ultimement fondée sur la causalité de la cause première. Ce principe du *Livre des causes* doit être compris en excluant toute médiation dans l'ordre de la création ou dans celui de la causalité de l'être. En revanche, les créatures exercent une réelle causalité, subordonnée et soutenue dans l'être par la cause première dont l'effet propre est l'*esse*. La causalité finale et motrice d'Aristote devient efficiente et ontologique. Saint Thomas refuse, et le médiatisme du *Livre des causes*, et l'« occasionnalisme » qui dépouille les créatures de toute efficacité.

La création elle-même dans la créature est relation. Là saint Thomas utilise la métaphysique aristotélicienne de la relation pour exprimer la création comme relation réelle dans la créature,

relation de raison en Dieu. « Assumant Aristote et corrigeant le *De Causis*, saint Thomas reprend qu'il faut d'abord poser, à la racine même de tout être, la relation qu'il entretient avec Dieu lui communiquant immédiatement l'être et, par là même, l'agir. Tout ce qui est, dans son être même, est donc immédiatement relatif à Dieu. L'univers devient, par conséquent, au sens le plus fort le temple de Dieu, et chaque créature l'objet de sa paternelle bienveillance. » (p. 273).

IV — L'évolution

L'auteur n'entend pas ici exposer saint Thomas mais ose proposer, comme illustration de la fécondité de la doctrine de saint Thomas, une application de sa doctrine à un problème actuel et concret : l'évolution. Il part du fait que la génération progressive des espèces vivantes les unes à partir des autres est une « quasi-certitude » (p. 276). Il faut en finir avec la fausse alternative : création ou bien évolution et athéisme. Il ne faut pas ruiner la foi et la philosophie en les solidarissant de principes secondaires contraires aux données empiriques.

On pourra trouver un peu radical le jugement de l'auteur sur la certitude à attribuer à la génération progressive. Il faudrait sur cette question un sérieux travail épistémologique. Mais, en l'absence d'une telle œuvre de critique des sciences positives, on doit au *minimum* recevoir la distinction entre philosophie et science, et ne pas se lier à des conceptions non nécessaires, comme la scolastique décadente crut bon de le faire en se liant à des détails de physique aristotélicienne et au géocentrisme. La question de la création et celle du devenir sont distinctes.

Voici l'explication que propose l'auteur sur le problème de

l'évolutionisme. Il rappelle les sentences du magistère. L'évolution moniste et panthéiste est condamnée. Dieu est créateur de l'univers, cause principale de chaque espèce. Mais la Genèse montre Dieu utilisant des éléments créés, de sorte que la génération d'espèces les unes à partir des autres peut être objet de libre discussion.

Les thèses de Lamarck et de Darwin sont aujourd'hui confondues par la science elle-même. L'auteur cite longuement le professeur Chauvin. L'évolution ne peut être ni le fruit des causes extrinsèques (milieu, sélection naturelle), ni l'effet du hasard. Elle n'est pas aléatoire, mais ordonnée. Les causes en sont intrinsèques.

Comment cette évolution d'une espèce à une autre peut-elle s'expliquer à l'aide de la métaphysique de saint Thomas ? Le Docteur angélique expose lui-même diverses opinions des Pères sur le sens qu'il faut donner au récit de la création en six jours. Notons que, pour saint Augustin, tout a été créé simultanément : tandis que certains êtres étaient absolument distincts, d'autres ne l'étaient que dans leurs « raisons séminales ». Ils furent produits dans leurs natures propres après le sixième jour. « Saint Augustin, enseignant une création de la matière en puissance (les *rationes seminales*), envisage donc cependant, lui aussi, un ordre chronologique dans la production de l'univers achevé ¹ »

¹ — Cette interprétation est-elle conforme à la pensée de saint Augustin ? On peut en douter. « La doctrine augustiniennne des raisons séminales joue un rôle tout différent de celui qu'on veut parfois lui attribuer. Bien loin d'être invoquées pour expliquer l'apparition de quelque chose de nouveau, comme serait une évolution créatrice, elles servent à prouver que ce qui paraît être nouveau ne l'est pas en réalité et que, malgré les apparences, il reste vrai de dire que Dieu *creavit omnia simul*. C'est pourquoi, au lieu de conduire à l'hypothèse d'un transformisme

(p. 300-301). Saint Thomas affirme lui-même la génération des corps mixtes, des plantes et des animaux sous l'action instrumentale des corps célestes. Le gouvernement divin utilise des causes médiates instrumentales. Il y a lieu de rappeler que les âmes végétales et animales ne sont pas des substances spirituelles. Elles peuvent donc être produites à partir d'espèces préexistantes par causalité instrumentale. Les principes de saint Thomas ne s'opposent donc pas à une certaine évolution, pour autant qu'on en excepte l'espèce humaine à cause de la création immédiate de l'âme.

De plus, non seulement il n'y a pas opposition, mais il y a une convenance qui peut être dégagée à l'aide de deux thèses de saint Thomas :

— il est conforme à la sagesse divine d'agir par des causes secondes et de communiquer la dignité de causalité ;

— la disposition de la matière n'est pas instantanée mais s'accomplit dans le temps.

Le réalisme demande de fournir des preuves physiques. L'évolution étant un *processus* passé, et non objet d'expérience, il ne peut y en avoir que des signes. Les preuves sont résumées selon le professeur Grassé : paléontologie, unité de plan des êtres vivants, unité du cycle vital des animaux pluricellulaires, similitudes anatomiques, embryologie.

quelconque, les raisons séminales sont constamment invoquées par saint Augustin pour rendre raison de la fixité des espèces », Étienne GILSON, *Introduction à l'étude de saint Augustin*, Vrin, 1929, p. 263. [NDLR : Voir aussi dans *Sel de la terre* 7 (hiver 1993) p. 186 à 198 l'article sur « Saint Augustin et l'évolutionnisme » qui apporte d'autres arguments contre l'interprétation évolutionniste des « raisons séminales »].

Sans contredire l'essentiel de la thèse de l'auteur, nous nous permettons de regretter l'omission de deux précisions ².

Il y aurait lieu de distinguer plus explicitement causalité seconde principale et causalité instrumentale. Cette distinction est exposée par saint Thomas à propos du Christ et des sacrements ³. L'arbre qui produit un fruit est une cause seconde principale. Sous la motion de la cause première, il agit conformément à sa nature et ne peut produire ainsi une espèce supérieure. Le pinceau dans la main de l'artiste est une cause instrumentale : l'effet produit est au-delà de sa nature purement corporelle ; il est d'ordre artistique, grâce à la motion de la cause principale (seconde) qui est l'artiste. C'est à ce type de causalité instrumentale qu'il faut faire appel pour expliquer la production d'espèces supérieures à partir d'espèces inférieures.

Deuxième précision. Saint Thomas distingue l'œuvre de fondation du monde qui comprend distinction et ornementation (l'œuvre des six jours), et donc, éventuellement, production de nouvelles espèces, et, d'autre part, gouvernement du monde déjà constitué ⁴.

² — Pour un avis plus fermement opposé à la thèse de l'auteur, voir le courrier des lecteurs dans ce *Sel de la terre* 20. Surtout se reporter dans *Sel de la terre* 9 (été 1994) à l'important article p. 69 à 103 : « L'Évolution de l'homme face à la théologie » (NDLR.)

³ — III, q. 19, a. 2 et 62, a. 4.

⁴ — I, q. 73, a. 2 et s., 88, a. 1.

Le monde à partir de l'apparition de l'homme n'évolue plus. Il ne faut donc pas faire appel au gouvernement divin pour justifier théologiquement l'évolution.

La pensée philosophique de saint Thomas hérite des traditions aristotélicienne et platonicienne, sans en être la répétition. Elle se constitue à la lumière de la révélation, tout en restant proprement philosophique et naturelle. Elle n'est ni reconstitution historique ni répétition d'autorités. « La pensée de saint Thomas est donc une vie qu'on prendra garde de ne pas stériliser en la privant de sa racine : la contemplation du réel. C'est pourquoi nous avons tenu à achever nos propos par l'examen de la question de l'évolution » (p. 331).

Cet ouvrage est dense. Certains passages seront d'étude plus ardue pour les lecteurs non familiers de la scolastique. Riche en citations de saint Thomas, il constitue une excellente synthèse de sa pensée, sans omettre de prendre en compte les études et les problèmes contemporains.

J-M. Rulleau

Jean-Marie VERNIER, *Théologie et métaphysique de la création chez saint Thomas d'Aquin.*, collection « Croire et savoir », Éd. Téqui, Paris, 1995.



☞ Arguments pour un soleil jeune

Résumé de l'article « Evidences for a young Sun » par Keith DAVIES M.S., paru dans *Impact* n° 276 de juin 1996 ⁵.

En 1976 des astronomes russes ont publié un article dans la prestigieuse revue scientifique *Nature* où ils ont exposé les résultats de leurs recherches sur le soleil. Leurs découvertes contredisent le « modèle standard » selon lequel le soleil serait une très vieille étoile d'environ cinq milliards d'années.

Selon ce modèle, une étoile commence par produire de l'énergie par contraction gravitationnelle. Au bout d'un certain temps elle forme un noyau central très chaud et dense, et se met à brûler par fusion nucléaire. Mais, selon les Russes, le soleil ne posséderait pas un tel noyau : il aurait au contraire les caractéristiques d'une jeune étoile homogène. Les Russes pensent aussi que l'énergie générée ne provient pas de réactions nucléaires. Ils appuient ces affirmations sur l'étude des oscillations solaires, sur l'absence de flux de neutrinos et sur l'abondance de Lithium et de Beryllium dans l'atmosphère du soleil.

Ces trois derniers points ont été confirmés depuis par des observations indépendantes.

Ainsi les Russes avaient-ils observé une oscillation globale du soleil de deux heures quarante minutes, ce qui serait impossible s'il possédait un noyau central très dense (une oscillation de plus d'une

heure demanderait une telle énergie que le noyau serait détruit). Peu après, un groupe d'astronomes britanniques a confirmé l'oscillation de deux heures quarante minutes ⁶, et d'autres ont avoué que, si ces observations sont exactes, il faudra complètement changer les théories actuelles sur la structure et l'âge du soleil ⁷.

Ensuite le faible flux de neutrinos est communément admis maintenant et reconnu comme un « problème » pour le modèle solaire actuel ⁸. En effet, cela indique une basse température pour le noyau du soleil et, par conséquent, montrerait qu'il n'est pas encore à l'étape de fusion nucléaire.

Enfin, d'autres études ont montré que le soleil a une abondance de Beryllium normale pour une étoile jeune, tandis qu'il a perdu la plupart de son Lithium. Le Lithium est détruit, selon le modèle standard, après 7500 ans, quand la température de l'étoile atteint 3 millions de degrés. Le Beryllium est détruit à 4 millions de degrés ⁹. Mais, si le soleil brûlait par fusion nucléaire, sa température serait de quinze millions de degrés.

Par ailleurs, des recherches récentes semblent indiquer de grandes variations de température du noyau solaire ¹⁰, ce qui

⁶ — BROOKES J.R., ISAAK G.R., et VAN DER RAAY H.B., « Observation of free oscillations of the Sun », *Nature*, vol. 259, p. 94. Aussi : NICOLSON I., *The Sun*, Publ. Michael Beazley, 1982, p. 84.

⁷ — CHRISTENSEN-DALSGAARD J. et GOUGH D.O., « Towards a heliological inverse problem », *Nature*, 1976, vol. 259, p. 90.

⁸ — National Research Council, *The Decade of Discovery in Astronomy and Astrophysics*, National Academy Press, 1991, p. 34.

⁹ — KARTTUNEN H., KROGER P., OJA H., POUTANEN M., DONNER K.J., *Fundamental Astronomy*, Springer-Verlag, 1987, p. 273.

¹⁰ — CHOWN M., « The riddle of the solar wind », *New Scientist*, 12 August 1995, p. 16.

⁵ — Publié par l'Institute for Creation Research, P.O. Box 2667, El Cajon, CA 92021, U.S.A.

serait inexplicable s'il était déjà en fusion nucléaire.

Peut-être nous faudra-t-il bientôt abandonner le modèle d'un soleil vieux de

plusieurs milliards d'années, et le considérer comme une étoile jeune.



☞ Le sang sur le Saint Suaire

Nouveaux détails à propos du sort des
échantillons prélevés sur le Linceul
le 21 avril 1988

Jan Wilson rapporte dans la *B.S.T.S. Newsletter* n° 43 de juin-juillet 1996 que, lors d'un séjour à Los Angeles (U.S.A.), le Dr Piero di Pasquale, journaliste très connu de la télévision italienne, a interrogé le Professeur Garza Valdes sur l'origine des échantillons du Linceul étudiés au Texas (fibres et caillots de sang). Valdes, embarrassé, conseilla à di Pasquale de s'enquérir auprès du Professeur Giovanni Riggi à Turin. Voici ce que di Pasquale rapporte (traduit de l'anglais par l'auteur) :

« J'ai téléphoné à Riggi en Italie et la première question qu'il m'a posée a été : "Comment m'avez-vous découvert ?" Il confirma alors que c'était bien lui qui avait fourni les échantillons à l'équipe de l'Université du Texas. Mais où et comment ces échantillons avaient-ils été récoltés ? Dans les rapports de 1988 il n'y avait aucune mention ni d'échantillons de sang, ni de chutes de tissu. »

Pasquale se trompe sur ce dernier point. Voici ce que dit le rapport de Riggi

(écrit en français en 1990) : « Le véritable et propre prélèvement fut effectué en dessous de celui, déjà cité, fait par M. Raes, dans l'angle supérieur gauche, sur une zone qui certainement appartient au corps principal du tissu, c'est-à-dire celle qui contient l'image. Le découpage effectué est triangulaire, en escalier, et il comprend une petite portion du bord inférieur de la bande supérieure que l'on ne peut pratiquement pas voir dans cette zone mais qui existe sous la couture qui relie cette même bande au corps principal. » [*Testore dit la même chose dans son rapport.*]

« Pour cette raison, le morceau de tissu prélevé au départ [dimensions 8,1 x 1,6 cm environ, poids 0,54 g – *pour compliquer il indique 0,497 g pour le même échantillon dans son schéma...*] a subi une réduction de ses dimensions [environ 7 x 1 cm, poids 0,300 g, Testore a confirmé] pour pouvoir éliminer les parties, reliées par les coutures, du bord de droite et de la bande supérieure. Le fragment restant, de forme rectangulaire, fut divisé en deux parties dont le poids était d'environ 0,150 g [*chacune avait donc environ 3,5 x 1 cm*]. L'une d'entre elles a subi un triple découpage... aboutissant à environ 0,053 g pour chaque échantillon. »

Il ne dit rien du sort de l'autre morceau « d'environ 150 mg », mais qui

apparaît très clairement dans son schéma (D), son poids est indiqué : 141 mg, c'est ce qu'il appellera la réserve (« *Riserva* »). Et, si son poids n'atteint pas 150 mg, c'est parce qu'un morceau (A') en a été découpé et a été ajouté à l'échantillon envoyé à Tucson.

Nous avons vu que Testore avait rectifié la description du prélèvement¹¹, qui ne correspond pas exactement à ce qu'en a dit Riggi. Pour l'essentiel, si le poids total de chaque échantillon était bien de quelque 52-53 mg, un des échantillons, celui de Tucson, était en deux morceaux et la retaille analysée n'était pas de 7 x 1 cm comme l'a publié *Nature*, mais de 3,5 x 1 cm.

Di Pasquale poursuit (traduction de l'anglais par l'auteur) :

« Je me suis donc rendu à Turin dans le but d'obtenir plus de détails de la part de Riggi. Voici sa déclaration détaillée : "Nous avons commencé à travailler sur le Linceul le 21 avril 1988 dès cinq heures du matin, et avons prélevé un échantillon de lin de 8 cm de long sur un demi cm. de large (*sic*). Nous avons découpé cet échantillon en deux. *Une moitié a été remise au cardinal Ballestrero*, Custode du Linceul à l'époque¹². L'autre a été divisée en trois parties égales et qui ont été remises aux représentants des laboratoires de Zurich, Oxford et Turin, afin qu'ils opèrent la détermination de l'âge radiocarbone". »

Riggi se trompe. Les échantillons n'ont pas été remis aux directeurs des laboratoires présents alors à Turin mais ont été envoyés à leurs laboratoires respectifs. Il se trompe également sur les dimensions de la retaille. Peut-être n'a-t-il

pas très bonne mémoire ? Il a également donné différentes versions du découpage à Bonnet-Eymard qui ont été interprétées par la C.R.C., par Salet et par le C.I.E.L.T. comme des preuves de sa perfidie.

Mais di Pasquale savait que l'opération du prélèvement avait pris fin vers une heure de l'après-midi, alors que le Linceul était resté hors de sa châsse jusque vers 20 h. 30. Que s'était-il passé pendant ce temps ? Riggi lui répondit : « C'est alors que nous avons prélevé les échantillons de sang, afin de pouvoir découvrir les caractères génétiques de l'Homme du Suaire. »

Riggi dit alors à di Pasquale qu'il avait prélevé ses échantillons à l'aide de deux mini-scalpels dans la partie inférieure des marques laissées par la couronne d'épines de l'image dorsale. Riggi souligne qu'il n'a pas procédé en secret mais devant une vingtaine de techniciens et de membres du clergé. De plus, l'opération a été enregistrée par vidéo.

Mais Riggi n'a pas mentionné cette opération dans son rapport. Il y est dit que, dans l'après-midi, il a procédé à la recherche microscopique des acariens mais qu'il n'en a pas trouvé. En revanche il a décelé la présence de nombreuses poussières. A propos des traces de sang, il a fait simplement remarquer : « L'analyse microscopique des zones couvertes de sang ne révèle pas une grande quantité de cette substance ; pratiquement tout le sang incrusté sur l'étoffe se trouve dans les interstices entre les fils de la trame et du chevron ; il est probable qu'il en existait de plus grandes quantités à l'origine et qu'elles furent réduites par frottement de l'étoffe, vu la manière dont elle est enroulée pour la conservation. »

Le Professeur Gonella, interrogé par les journalistes de *Famiglia Cristiana*, est

¹¹ — Van OOSTERWYCK-GASTUCHE, 1997, voir fig. 2 a, 2 b et 2 c.

¹² — Le témoignage de Riggi rejoint celui de Gonella, voir Van OOSTERWYCK-GASTUCHE, 1997.

resté également muet à propos des prélèvements de sang opérés par Riggi. Voici ce qu'il a déclaré (traduction de l'italien par l'auteur : « L'après-midi, nous avons procédé à des examens visuels dans le but d'étudier la nature du tissu, en présence de deux experts textiles, un Italien et un Français (...). »

Les journalistes l'interrogent : « Mais alors, les prélèvements opérés par Riggi ? »

« Il ne s'agit pas de prélèvements véritables. Il a seulement récolté des microfragments... Sur les films réalisés alors, on voit clairement Riggi qui avec une bande adhésive récolte du matériel [*il n'est pas question de mini-scalpels*]. C'était des particules de sang libre et de la poussière.

— Que voulez-vous dire ?

— C'était des particules de sang qui n'étaient plus fixées au tissu, sans doute suite aux nombreuses ostensions qui ont conduit à plier et déplier de nombreuses fois le Linceul. »

Et plus loin, après que Gonella ait déclaré que tout avait été fait avec l'autorisation du cardinal Ballestrero, les journalistes l'interrogent à nouveau :

« Quels prélèvements avez-vous conservés ? »

— Je le répète, il ne s'agissait pas de prélèvements mais d'extraction de matériel libre ou marginal. De toute façon, c'est Riggi qui a tout conservé. Au terme de tous les examens faits précédemment, les chercheurs ont toujours conservé le matériel qui y était relatif ! »

Interrogé à propos de ces échantillons par di Pasquale, Riggi dit qu'il les avait remis au cardinal Ballestrero, mais que celui-ci les avait refusés et les avaient rendus à Riggi, lui remettant aussi la « *Riserva* ». Si Riggi dit vrai (et une confirmation de la part du cardinal Ballestrero ne serait pas inutile), le mépris

du Custode envers sa relique aura des conséquences incalculables. A l'issue du prélèvement, l'essentiel de l'échantillon se trouvait entre les mains d'un simple laïc : non seulement les chutes (497 - 300 = 197 mg), mais aussi la fameuse « *Riserva* » (141 mg), soit 338 mg, alors que la bande analysée par les laboratoires A.M.S. atteignait quelque 159 mg à peine... De plus, et sans rien dire – mais avec l'aval de Gonella et de Ballestrero – il avait opéré le prélèvement convoité par tous : le sang. Le sang du Christ...

Il fallait voir, à l'issue du symposium de Rome, des vieillards quasi-hystériques debout dans la salle de conférences le réclamer à grands cris. Plus tard en énumérant ses projets de recherche Van Cauwerberghe écrivait en 1995 dans son hommage au Professeur Lejeune : « Il reste enfin un très grand sujet, qui attire fortement l'attention du conseil scientifique du C.I.E.L.T., *c'est l'étude génétique du sang séché trouvé sur le Linceul*. C'était le projet du Professeur Lejeune. »

Pour en revenir à Garza Valdes, il écrivit le 21 avril 1993 au cardinal Salderini pour qu'il l'autorise à examiner le Linceul. Celui-ci ayant refusé, il s'adressa à Gonella qui lui recommanda de contacter Riggi. Le 18 mai 1993 Valdes était chez Riggi, y examinait les fils à l'aide d'un microscope portatif et y découvrait le vernis bioplastique qu'il recherchait. Valdes (qui semble disposer de crédits importants) partit avec des échantillons du Linceul et offrit à Riggi les services de l'University of Texas Health Science Center à San Antonio, Texas, pour l'étude du sang. Peu après, Riggi traversait l'Atlantique et apportait lui-même à San Antonio les échantillons, qui furent examinés par Stephen J. Mattingly, professeur de microbiologie, et par le professeur-assistant Victor U.

Tryon, directeur du centre universitaire des technologies avancées pour l'étude de l'A.D.N.¹³

On vérifia qu'il s'agissait bien de sang humain (déjà identifié en Italie, il appartient au groupe AB, avait précisé le Professeur Bruno Barberis). On sait que le Professeur Hall, d'Oxford, avait dit qu'il s'agissait de sang de cochon... Victor Tryon y découvrit les chromosomes X et Y, preuve que son possesseur était du sexe mâle. Et ce sang – vieux de 2 000 ans – était tout frais... Le Dr Tryon a affirmé vouloir poursuivre l'étude génétique dans le but de vérifier s'il est compatible avec une origine ethnique définie (juive ?) et si les chromosomes proviennent uniquement de la mère (les résultats de cette analyse sont d'une importance qui n'échappera à personne). Toutefois, il souhaiterait recevoir l'autorisation d'une « commission scientifique interdisciplinaire » (en réalité, il espère que le pape va l'autoriser).

On sait que le cardinal Salderini, dans son allocution télévisée du 5 septembre, s'est formellement opposé à ces analyses, faisant en outre remarquer que l'origine des échantillons fournis par Raggi n'avait pas été authentifiée, ce qui est malheureusement vrai¹⁴.

Remarquons que le Professeur John Jackson du S.T.U.R.P.¹⁵, qui a examiné le Linceul de très près en 1978, également interrogé, par les journalistes de *Famiglia*

¹³ — A.D.N. : « Acide désoxyribonucléique » constituant de la « double hélice » qui renferme le code génétique, spécifique à chaque individu.

¹⁴ — *La Revue Internationale du Linceul de Turin* (n° 2, 1994, p. 14) a déformé les propos du cardinal. On y lit : « Nous rappelons que le custode du Linceul, le cardinal Salderini, dénie toute authenticité aux échantillons de tissu qui ont été remis au professeur Garza Valdes. »

¹⁵ — Équipe de 40 scientifiques américains qui ont fait des études approfondies sur le Saint Suaire en 1978. (NDLR.)

Cristiana, a affirmé qu'il n'y avait pas trouvé de vernis bioplastique et qu'il ne croyait pas que ce vernis put être la cause de la dérive de l'âge C14. Il pensait en revanche que les phénomènes thermiques décrits par Kouznetsov à Rome pourraient l'être et recherchait une explication théorique pour ceux-ci¹⁶.

Tryon laisse sous-entendre que, même s'il n'obtient pas d'autorisation, il procèdera quand même aux tests projetés. N'a-t-il pas acheté la marchandise ? *Business is business* et *science is power* après tout.

Où est le temps où saint Louis construisait la Sainte Chapelle afin d'y entourer de vénération les reliques de la Passion du Christ ?

De son côté, le cardinal Salderini, choqué par l'avidité et par le mépris des scientifiques pour les choses saintes, a rappelé dans son allocution télévisée que le Linceul conservé à Turin – qui était bien celui du Christ, a-t-il précisé alors – était avant tout un objet de vénération et accessoirement un objet d'étude pour les scientifiques. Puisse-t-il être entendu !

Marie-Claire Van Oosterwyck-Gastuche

*
* *

Revue bibliographique

– MOLINARI Ida et CHIARA Alberto (1996), « Inafferabile sindone », *Famiglia Cristiana* n° 4, p. 24-26.

– RIGGI DI NUMANA G. (1990), Prélèvement d'un morceau de tissu du Saint Suaire de Turin. Actes du symposium scientifique sur le Linceul de

¹⁶ — *Famiglia Cristiana* n° 4, 1996.

Turin, Paris, 1989, *Les Cahiers du Linceul*, p. 29-44, 106 p.

– TESTORE F. (1990), Le Saint Suaire – Examen et prélèvement effectués le 21 avril 1988, *ibidem*, p. 45-69.

– Van CAUWENBERGHE A. (1995), « Le Mot du Président », dans *Nouveaux regards sur le Linceul de Turin*, Éd. C.I.E.L.T., p. 2-3, 56 p.

– Van OOSTERWYCK-GASTUCHE M-C (1997), « Preuves de la dérive des taux de radiocarbone dans la retaille prélevée sur le Linceul en 1988 », *Le Sel de la terre* 20, printemps 1997.

– WILSON Jan (1996), « Cloak and Dagger with Shroud DNA samples », *B.S.T.S. Newsletter* n° 43, juin-juillet 1996, p. 4-8.



✚ **Benoîte Rencurel**
(1647-1718),
tertiaire dominicaine,
fondatrice du sanctuaire
de Notre-Dame du Laus

Notre-Dame du Laus est un petit hameau situé au creux d'un vallon à 930 m d'altitude, dominé par la chaîne du pic de Chabrières (2 600 m). Là, dans ce beau site, la très sainte Vierge est apparue pendant plus de cinquante ans à une pauvre bergère, Benoîte Rencurel, qui sera la confidente de la Mère de Dieu.

Nous ne saurons jamais le nombre exact des apparitions – on les estimait à 600 environ – mais ce qui est certain c'est que Benoîte est demeurée toute sa vie sous la mouvance maternelle de la Vierge qui l'a formée, éduquée et guidée pour mener sa mission.

Dès le début la Vierge révèle son dessein : « Je désire faire bastir ici une église à l'honneur de mon très cher Fils et

au mien où beaucoup de pécheurs et de pécheresses se convertiront (...) c'est là où elle (Benoîte) la verra très souvent. » Plus tard elle précisera : « J'ai demandé le Laus à mon divin Fils pour la conversion des pécheurs et il me l'a octroyé. » Lorsque Benoîte fait remarquer qu'il « n'y a point là d'argent pour bastir », la Vierge répond que « les deniers des pauvres » (suffiront) (...) qu'il « ne manquera rien ».

Benoîte voit presque chaque jour la Vierge, qui lui « commande de prier continuellement pour les pécheurs ».

Dès le printemps 1665 arrivent les premiers pèlerins : 130 000 en dix-huit mois. Confessions d'une rare qualité, conversions, guérisons multiples... 2 650 messes sont célébrées « au pied des arbres, avec des autels qu'on faisait et des pierres sacrées », entre le 24 mai et le 16 septembre (ce qui équivaut à 23 messes par jour).

Le vicaire général, témoin de la guérison d'une paralytique où il voit le « doigt de Dieu », autorise la construction d'une église qui fut érigée, dans ce lieu

perdu et inaccessible, en trois ans, les pèlerins portant les pierres sur leur dos.

Benoîte commence à exercer sa mission : elle doit accueillir les pèlerins, elle a le don de lire dans les consciences, ou bien elle transmet les avertissements de la Vierge ou de son ange pour amener les pécheurs à la conversion.

Elle prie intensément, ne dormant que trois heures par nuit, priant sans cesse le rosaire ou les litanies de la sainte Vierge pour la conversion des pécheurs. Plusieurs visions du Christ crucifié la laissent « inconsolable pendant six mois », elle entre alors en pleine communion avec la passion du Seigneur par les « souffrances du vendredi » ou stigmates.

L'autorité ecclésiastique intervient à quatre reprises, constate la sincérité de Benoîte, ses vertus, sa simplicité, authentifie ses visions et sa mission.

Le pèlerinage se développe considérablement jusqu'à l'invasion savoyarde¹⁷ de 1692 qui oblige Benoîte à se réfugier à Marseille. Là elle exerce une grande influence sur les couvents de la ville qu'elle visite. A son retour le Laus est en partie dévasté par l'envahisseur.

Elle subit des attaques diaboliques, le démon la poursuit en tenant des propos

¹⁷ — La Maison de Savoie régna sur la Savoie et le Piémont depuis le XI^e siècle jusqu'à 1861. Gardienne des monts, des cols du Mont-Cenis et du Saint-Bernard, la Maison de Savoie jouissait d'une position privilégiée entre la France, l'Allemagne et l'Italie, mais, pour sauvegarder son indépendance, elle dut maintes fois changer de parti. C'est ainsi que pour recouvrer son indépendance, Victor-Amédée II (1675-1730) entra en 1690 dans la Grande Alliance de la Haye contre Louis XIV. Les malheurs publics durèrent de 1688 à 1697 avec des périodes très sanglantes et des troubles nombreux. La sainte Vierge avait averti Benoîte : « Il y aura beaucoup de sang répandu parce qu'on ne fait pas de prières publiques. Priez pour la paix entre princes chrétiens, et surtout pour la personne du Roy [Louis XIV que les huguenots veulent empoisonner]. Il y aura beaucoup de fièvres chaudes. »

impurs, en meurtrissant son corps et en voulant la plonger dans le désespoir, car « elle lui arrache trop d'âmes ».

Elle est persécutée également durant vingt ans par une nouvelle équipe de prêtres nommés au Laus et qui sont jansénistes. Voulant détruire la dévotion, ils empêchent Benoîte de parler aux pèlerins et même lui interdisent l'accès de la Basilique, sauf le dimanche et seulement pour la messe. Ils refusent de la confesser et la privent de la communion. Elle fait preuve alors d'une grande foi, d'une grande force d'âme, de beaucoup de patience et de confiance en Dieu.

En 1712 arrivent les missionnaires de Notre-Dame de la Sainte-Garde qui prennent la relève. Ils assurent le renouveau du pèlerinage, en communion avec Benoîte, qui s'adonne avec ferveur à sa mission.

Elle « décède joyeusement » le 28 décembre 1718, en odeur de sainteté.

Le procès de béatification

Le procès de béatification a été ouvert en 1864, avec Mgr Bernardou, évêque de Gap. Pie IX signe le 1^{er} septembre 1871 l'introduction de la cause à Rome. Le procès apostolique dure dix-neuf ans. Mais il aboutit en 1913 à un *reponatur* (arrêt de la cause) car on n'avait pas fait une étude sérieuse et critique des manuscrits du Laus et des autres témoignages écrits et contemporains de Benoîte. On s'était basé sur des témoignages oraux et non contemporains des faits. On avait ainsi insisté de manière démesurée et exclusive sur l'aspect merveilleux et charismatique de la vie de la servante de Dieu, au lieu de bien mettre en lumière la pratique des vertus dans sa vie quotidienne, véritable preuve pour l'Église de la sainteté.

A la suite de travaux plus récents et de démarches ecclésiastiques, le *reponatur* est levé le 31 juillet 1981 par un décret de la congrégation pour les causes des saints. Une nouvelle *positio* de type historique est alors rédigée. Elle contient la biographie documentée de la servante de Dieu. C'est cette biographie qui est proposée dans l'ouvrage mis en souscription actuellement.

Contenu de la nouvelle biographie

Le volume qui est un extrait de la *positio* compte 650 pages et comprend cinq parties :

1) Les deux chapitres de la première partie traitent de l'enfance et du cadre familial et historique dans lequel a vécu Benoîte, de sa première formation et de sa personnalité. Ils s'appuient non seulement sur les manuscrits du Laus, mais aussi sur des documents de l'époque des faits.

2) Les chapitres de la deuxième partie présentent une étude critique des manuscrits du Laus, avec une notice détaillée sur les quatre auteurs : Grimaud, Peytieu, Aubin et Gaillard. Ils comparent rigoureusement les originaux et la copie authentique réalisée par l'abbé Galvin en 1850.

3) La troisième partie de la biographie traite de la vie de Benoîte depuis les premières apparitions jusqu'à sa mort. Elle s'appuie sur une étude critique des manuscrits et fait appel également à d'autres documents, émanant de témoins de la vie de Benoîte. Plusieurs n'avaient pas été mentionnés lors du premier procès.

4) La quatrième partie contient une étude des phénomènes surnaturels et charismatiques du Laus. Ils sont analysés en tenant compte de la psychologie de Benoîte, de son évolution spirituelle et de sa mission. Ils mettent en évidence la pédagogie mariale à son égard.

5) La cinquième et dernière partie, « De la mort de Benoîte à nos jours », montre la vie du pèlerinage, ses fruits, l'histoire du procès de béatification, la renommée de sainteté de la servante de Dieu. De nombreux témoignages sont cités qui manifestent la continuité de la vie et du rayonnement du sanctuaire.

Malheureusement, là comme partout dans la sainte Église actuellement, la nouvelle religion conciliaire exerce ses ravages. Une mise en garde s'impose ici pour lire la *positio*. En effet elle est légèrement contaminée, de deux manières, par le néo-modernisme de la Rome actuelle. D'une part des références sont faites à *Redemptor hominis*, au « catéchisme [néo-moderniste] de l'Église catholique » etc., d'autre part des affirmations empreintes de rationalisme émaillent le texte et tendent à évincer le miraculeux.

Cependant, le lecteur catholique ainsi averti, se rendra compte que les cinq parties mentionnées plus haut renouvellent la connaissance que nous pouvons avoir de Benoîte, en l'approfondissant et en la précisant.

Elles montrent comment Benoîte peut être un modèle de sainteté pour les générations actuelles et futures.

Elles mettent en valeur le message donné par la Vierge au Laus et dont Benoîte a été l'instrument : la gravité du péché et l'urgence de la conversion des pécheurs, la nécessité de la prière et de la pénitence, l'importance des sacrements, la valeur rédemptrice de la souffrance,

l'existence du monde surnaturel, du ciel, de l'enfer et du purgatoire, des anges et des démons, la sollicitude maternelle de la sainte Vierge, refuge des pécheurs, la grande miséricorde de Dieu pour les pécheurs repentants. – Message qui transcende le temps car il nous achemine vers la vie éternelle.

Dominique Jaricot

— Une souscription est ouverte pour la deuxième édition de la biographie documentée de Benoîte Rencurel. Envoyer le règlement de 250 F par chèque à l'ordre de « Association Rencurel » avant le 1^{er} mai 1997. Adresse : Sanctuaire N.D. du Laus, 05130 Saint-Étienne-le-Laus.

*
* *

**La « copie authentique
des manuscrits du
sanctuaire
de Notre-Dame du Laus »**

L'Association Rencurel vient de publier en 724 pages, sur papier ivoire, une copie manuscrite réalisée en 1850 par Denis-Joseph Galvin, prêtre, sur l'ordre de Mgr Depéry, évêque de Gap.

Il s'agit des quatre témoignages du XVII^e et XVIII^e siècles relatant la fondation du sanctuaire par ceux qui y ont participé et qui ont connu Benoîte, la voyante, de très près : François Grimaud, avocat, exerçait des charges municipales au temps des apparitions ; Jean Peytieu (1640-1689), prêtre, vécut vingt ans au Laus et fut confesseur de Benoîte ; François Aubin (1650-1733 ?) fut ermite tout près du Laus de 1680 à 1733, c'était le confident de Benoîte ; Pierre Gaillard (1621-1715), archidiacre du chapitre de Gap, longtemps official, s'occupa activement du Laus de 1665 jusqu'à sa mort.

Ce livre est admirable, il respire les fameux parfums que la Vierge Marie s'est plu à répandre au Laus. Tout y est simple et charmant, comme la bergère Benoîte qui était franche et sans complication.

Le format du livre qui reproduit la copie authentique est imposant, à la mesure du sujet : 27 x 37,5. Les 724 pages sont solidement reliées avec la couverture en fac similé de 1850. L'édition en cuir : 1 000 F., l'édition simple (cartonnée) : 850 F. Le tirage n'est que de 500 exemplaires. Envoyer le règlement par chèque (plus 60 F. de port) à l'ordre de « Association Rencurel ». Adresse : Sanctuaire Notre-Dame du Laus, 05130 Saint-Étienne-le-Laus.

